

Numéro de licence commerçant :

Numéro d'ordre :



BON DE COMMANDE

(Révision nov. 2013)

Nom de la concession			
Adresse complète			
Ville		Code Postal	
Téléphone		Télécopieur	
Courriel			
Site Web			
Numéro de TPS		Numéro de TVQ	

NOM EN LETTRES MOULÉES

SIGNATURE

Date

Y a-t-il des changements à apporter à votre vignette ? (Vérifiez avec l'un des contrats portant votre vignette que vous avez déjà en main.)

NON () OUI () Explications : _____

SECTION 1 Surimpression obligatoire

Code du document	Note : Les frais de transport et les taxes sont en sus. DOCUMENTS	QTE PAR PQT	SANS SURIMPRESSION DE VOTRE VIGNETTE		AVEC SURIMPRESSION DE VOTRE VIGNETTE			Numérotage 12,00 \$ à partir de
			PRIX	QUANTITÉ	PRIX	PQT ADD.	QTE	
CON-100	- Contrat de vente français (avec accessoires)	(250)	Documents non offerts SANS la surimpression		136,00 \$	83,00 \$		
CON-101	- Contrat de vente français (sans accessoires)	(250)			136,00 \$	83,00 \$		
CON-110	- Contrat de vente anglais (avec accessoires)	(100)			93,00 \$	44,00 \$		
CON-111	- Contrat de vente anglais (sans accessoires)	(100)			93,00 \$	44,00 \$		
ETI-100	- Étiquette d'autos d'occasion en français (3 couleurs)	(250)			131,00 \$	84,00 \$		
ETI-200	- Étiquette d'autos d'occasion (fond blanc)	(250)			122,00 \$	79,00 \$		
ETI-250	- Étiquette d'autos d'occasion (fond verge d'or)	(250)			122,00 \$	79,00 \$		

SECTION 2 Surimpression facultative

CAU-600	- Proposition de location (français)	(50)	24,50 \$		52,00 \$	38,50 \$		
CON-30	- Contrat de vente entre commerçants	(100)	19,00 \$		53,00 \$	38,50 \$		
CON-50	- Contrat d'achat d'autos d'occasion / annexe au contrat de loc. long terme (véhicule d'échange)	(100)	20,75 \$		58,00 \$	43,00 \$		
LOC-300	- Contrat de location à court terme	(250)	53,00 \$		90,75 \$	82,00 \$		
LOC-310	- Bail commercial (français)	(100)	66,00 \$		113,00 \$	93,00 \$		
LOC-320	- Bail commercial (anglais)	(100)	66,00 \$		113,00 \$	93,00 \$		
LOC-350	- Bail consommateur val. résiduelle garantie (français)	(100)	49,00 \$		95,00 \$	64,75 \$		
LOC-355	- Bail consommateur val. résiduelle garantie (anglais)	(100)	49,00 \$		95,00 \$	64,75 \$		
LOC-360	- Bail consommateur (français)	(100)	49,00 \$		95,00 \$	64,75 \$		
LOC-365	- Bail consommateur (anglais)	(100)	49,00 \$		95,00 \$	64,75 \$		
REP-400	- Évaluation de réparation	(250)	45,00 \$		84,75 \$	75,00 \$		
TOT-500	- Attestation de l'odomètre et de la condition du véhicule	(250)	45,00 \$		84,75 \$	75,00 \$		

SECTION 3 Aucune Surimpression

AFF-100	- Affiche Véhicule non disponible pour la vente	unité	1,35 \$					
AFF-SST	- Affiche SST – La protection des yeux	unité	gratuit					
CAA-100	- Programme CCAQ / CAA-QUÉBEC (français)	(100)	15,00 \$					
CAA-101	- Programme CCAQ / CAA -QUÉBEC (anglais)	(100)	15,00 \$					
CES-800	- Cession de créance	(50)	16,00 \$					
CRT-100	- Carte d'identification plaque « X »	unité	0,30 \$					
DEP-100	- Pancarte pour le service après-vente – tarif horaire	unité	25,00 \$					
DES-100	- Logiciel de descriptions de tâches (concessionnaires)	unité	gratuit					
ENQ-100	- Enquête sur la rémunération 2012 (non remplie)	unité	195,00 \$					
ENT-QU0	- Dépliant jumelé « Que faire si vous avez un accident & Entretien et réparation » (Français)	(100)	25,00 \$					
EN-QU01	- Dépliant jumelé « Que faire si vous avez un accident & Entretien et réparation » (Anglais)	(100)	25,00 \$					
ESS-100	- Autorisation d'essai routier (calepin de 50)	(10)	46,00 \$					
EVA-700	- Évaluation de voitures d'occasion (calepin de 50)	(10)	48,00 \$					
POC-100	- Pochette plastifiée pour les étiquettes d'autos usagées	unité	1,50 \$					
POL-100	- Pancarte « Politique d'essai d'un véhicule routier »	unité	25,00 \$					
PRT-100	- Prêt d'accommodation (calepin de 50)	unité	5,50 \$					
SAL -100	- Documentation sur la formation en équité salariale (transport inclus)	unité	50,00 \$					
TAXES	- Manuel "Séminaire sur les taxes à la consommation"	unité	25,00 \$					

ACHEMINEZ VOTRE COMMANDE PAR TÉLÉCOPIEUR

AU 418 523-3725

OU VIA LE PORTAIL DE LA CCAQ

VOIR NOTE AU VERSO



NOTE

Voici les principaux renseignements dont vous avez besoin pour commander les formulaires et autres documents que nous vous offrons. **Pour toute commande que vous passez à nos bureaux, nous vous demandons de bien vérifier votre vignette AVANT de remplir votre bon de commande – pour ce faire, veuillez consulter l'un des contrats portant votre vignette que vous avez déjà en main – et nous vous recommandons de conserver une copie du bon de commande que vous nous expédiez.**

PREMIÈRE COMMANDE OU COMMANDE NÉCESSITANT UN CHANGEMENT IMPORTANT SUR LA VIGNETTE (EX. : CHANGEMENT DE LOGO)

Avec votre bon de commande dûment rempli, vous devez nous faire parvenir par courrier électronique votre logo en format illustrator et vectorielle ou communiquer avec votre infographiste afin qu'il fasse parvenir votre logo à l'attention de Mme Denise Boucher par courriel à **dboucher@ccaq.com**. Nous communiquerons avec vous pour vérifier la disposition que vous souhaitez pour votre vignette.

DIMENSIONS DE LA VIGNETTE

Votre vignette doit correspondre aux dimensions maximales suivantes : un pouce et demi (1^{1/2}") de hauteur par trois pouces et demi (3^{1/2}") de longueur. Ce format a été défini pour que votre vignette puisse être utilisée pour tous les formulaires que vous faites surimprimer.

COMMANDE AVEC UN CHANGEMENT LIÉ AUX COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE (EX. : ADRESSE, N° DE TÉLÉPHONE, ETC.)

Lorsqu'il s'agit de modifications liées aux coordonnées de votre entreprise, vous n'avez qu'à remplir le bon de commande **en prenant soin d'y inscrire les changements que vous souhaitez faire effectuer**. Vous devez ensuite nous **faire parvenir votre bon de commande par télécopieur, au (418) 523-3725**, à l'attention de M^{me} Denise Boucher ou par courriel à **dboucher@ccaq.com**. Vous pouvez aussi nous faire part de vos changements via le portail de la CCAQ. Nous communiquerons avec vous pour confirmer votre demande de changement. Notez que vous avez la possibilité d'inscrire des remarques supplémentaires si vous le désirez ; un espace est réservé à cet effet au bas du bon de commande.

CONFIRMATION ET APPROBATION DES CHANGEMENTS DEMANDÉS

Lorsque les modifications que vous avez demandées auront été apportées à votre vignette, nous vous ferons parvenir par télécopieur une copie du montage pour que vous puissiez approuver les changements effectués. Pour ce faire, vous devez signer cette copie et nous la retourner le plus rapidement possible par télécopieur, si bien sûr le tout est conforme à vos exigences. Toutefois, si vous avez des corrections supplémentaires, vous n'avez qu'à indiquer la modification qui s'impose sur la copie et nous l'expédier par télécopieur. Nous vous retournerons ensuite une version modifiée pour approbation. S'il y a lieu, nous communiquerons avec vous.

FRAIS POUR UNE VIGNETTE

Les frais pour des changements à une vignette déjà existante sont de 55 \$; s'il s'agit d'une nouvelle vignette, ils sont de 65 \$.

DÉLAI DE LIVRAISON

Le délai pour la livraison de formulaires avec surimpression est **de 8 à 10 jours ouvrables** lorsque vous demandez qu'un changement soit apporté à votre vignette, et **de 5 jours ouvrables** lorsque vous n'avez pas de changement à effectuer. Pour ce qui est des documents que nous vous expédions de nos bureaux, le délai ne dépasse généralement pas 24 heures.

NUMÉROTAGE DES FORMULAIRES SURIMPRIMÉS

Pour faire numéroter vos formulaires surimprimés, vous n'avez qu'à nous indiquer le premier numéro de la séquence que vous voulez. Prenez note toutefois **que nous ne conservons pas votre séquence numérique à votre dossier**. Par conséquent, vous devez **toujours** nous indiquer le premier numéro de la séquence numérique désirée à l'endroit prévu à cet effet.

RESPONSABLE DE LA COMMANDE

Il est important de bien inscrire **en lettres moulées le nom de la personne** responsable de la commande et, s'il y a lieu, le numéro d'ordre qui correspond à cette commande.

Pour toute question supplémentaire, vous pouvez communiquer **avec Mme Denise Boucher**, technicienne en administration, responsable de la préparation des commandes de fournitures des membres de la CCAQ.